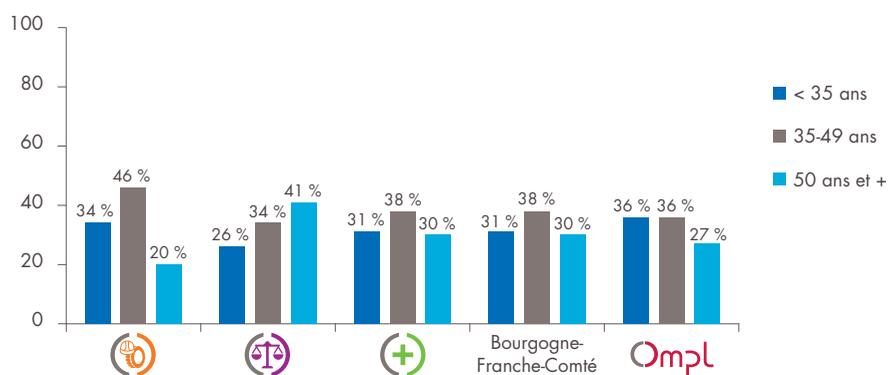




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par tranche d'âge détaillée et secteur professionnel



TIERS DES SALARIÉS ÂGÉ DE MOINS DE 35 ANS

Comparée à l'ensemble de la France, la région se caractérise par une pyramide des âges un peu plus jeune que la moyenne nationale. La proportion de moins de 35 ans est plus élevée et celle des seniors plus faible.

Cependant, le profil de la pyramide diffère selon le secteur :

- le secteur cadre de vie-technique est le plus jeune avec 34 % des salariés de moins de 35 ans et un faible taux de seniors ;
- le secteur juridique connaît une proportion plus importante de salariés seniors ;
- le secteur santé présente une pyramide plus équilibrée des effectifs et conforme à la moyenne régionale.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



PYRAMIDE DES ÂGES DIFFÉRENTE SELON LES BRANCHES

À l'intérieur de chaque secteur, les pyramides des âges sont hétérogènes :

- la pyramide du secteur cadre de vie-technique est très impactée par la branche des entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres connaît un taux de séniors plus élevé ;
- la pyramide du secteur juridique est très impactée par les cabinets d'avocats qui concentrent une très forte proportion des emplois. La branche des études d'huissiers de justice compte une proportion de jeunes supérieure à la moyenne régionale ;
- deux branches du secteur santé ont une forte proportion de jeunes : les cliniques vétérinaires (54 %) et la pharmacie d'officine (45 %). Les trois autres branches, cabinets dentaires, cabinets médicaux et laboratoires de biologie médicale, présentent des taux de séniors plus élevés.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	41 %	40 %	18 %
	40 %	42 %	18 %
	NS*	NS*	NS*
	43 %	32 %	NS*
	42 %	35 %	23 %
	39 %	39 %	22 %
	NS*	NS*	NS*
	36 %	43 %	21 %
	NS*	NS*	NS*
	43 %	31 %	26 %
	38 %	37 %	26 %
	29 %	40 %	31 %
	32 %	37 %	31 %
	29 %	40 %	31 %
	45 %	34 %	21 %
	54 %	32 %	14 %
Pays de la Loire	38 %	37 %	24 %
Ompl	36 %	36 %	27 %

* NS: Non significatif